

AGOPOP Maison des Habitants / Compte-rendu du C.A. du 28 août 2019

Présents: tous les membres, sauf M.P. Berliat, Niels Peter et G. Entzmann (excusés), J.M. Garnier et Y.Gerin-Mombrun (excusés, chacun avec pouvoir donné).

+ Pierre Gaillard (Président du C.P.I.E. Vercors) et Sandrine Guinard (souhait d'intégrer le C.A.).

Ordre du jour: 1 = validation du P.V. du C.A. précédent / 2 = présentation du C.P.I.E. nouveau et du nouveau projet de l'association / 3 = présentation du projet social AGOPOP/CAF en direction des familles (et validation?) / 4 = départ d'un salarié et offre d'emploi liée à ce départ / 5 = délégation de Directeur pour E. Prunier.

- 1 → Vote «POUR» à l'unanimité, après un ajout de numéro de paragraphe.
- 2 → Pierre Gaillard est l'invité du C.A., afin qu'il nous expose le projet porté par le C.P.I.E. associé à La Maison de la Nature et de l'Environnement (siège à Grenoble).

Pour rappel, l'AGOPOP (dans la continuité des choix de la M.P.T. des 4 Montagnes) a donné délégation à un membre de son C.A. pour la représenter au sein du C.A. du C.P.I.E. Pourquoi cette invitation?

Afin d'avoir une vision, la plus claire possible, du projet associatif né du diagnostic de rapprochement de compétences entre le C.P.I.E. «nouveau» et la Maison de la Nature et de l'Environnement (suite à l'intégration par le parc du Vercors, dans son propre projet, des missions jusque-là dévolues au C.P.I.E. et à sa décision de non-renouvellement du marché public -tout cela ayant entraîné le licenciement des salariés du C.P.I.E. en 2018-, une dynamique nouvelle était indispensable).

Quelles sont les grandes lignes du projet?

Un groupe de travail a été créé et un projet politique commun, élaboré.

Le nouveau périmètre d'action comprend les 5 communautés de communes de la Métropole + le Parc de Chartreuse + le Parc du Vercors (dans sa partie Isère, pour l'instant).

Des orientations stratégiques ont été prises: démarches participatives, renouvellement de la charte.

Des moyens ont été mis en œuvre: mise en route de deux dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) -via «France active-» (n°1, lié à , n°2, lié à la gouvernance).

Pour rappel, la labellisation CPIE a été obtenue et est liée à une « démarche qualité » des actions entreprises.

La Maison de la Nature et de l'Environnement I a validé l'entrée dans ce processus, ce qui va permettre de poursuivre les actions déjà engagées sur le Vercors.

La compétence la plus importante apportée par le C.P.I.E. concerne les projets de développement durable.

Quelle place pour l'Agopop, dans ces projets?

Etre un relais des actions mises en place et/ou envisagées, une interface de propositions en direction des habitants de la Communauté de communes .

Le C.A. remercie P. Gaillard pour ces informations.

3 → Le projet -élaboré en commission- doit être validé par le C.A. puis proposé à la C.A.F. en octobre. Tous les membres du C.A. en ont reçu une copie. Eric Prunier en a préparé un résumé, afin de faciliter la discussion. Un dernier «point» devant être finalisé, le C.A. décide de reporter son vote pour la réunion du C.A. d'octobre. Sandrine Guinard propose sa participation à propos de l'axe 2 du projet. Le C.A. est d'accord. Le groupe de travail va terminer l'élaboration du projet.

La date du **7 octobre** est retenue pour la **prochaine réunion du C.A.** et le vote concernant ce projet.

Le C.A. coopte Sandrine Guinard à l'unanimité pour qu'elle entre au C.A. et qu'elle participe à la réunion du groupe de travail du jeudi 5 septembre, à Lans.

4 → Andràs Badonszki souhaite quitter l'Agopop en novembre prochain, pour partir vers de nouveaux horizons.

Après échanges sur les modalités de ce départ, le C.A. décide d'offrir à A. Badonski (qui a travaillé pendant 5 ans à la MPT/Agopop) une prime de départ équivalant à 1 mois de salaire et charge E. Prunier de lui faire part de ce choix.

En conséquence de ce départ: un recrutement va être lancé en septembre (après l'officialisation de la démission d'Andràs). Le profil de poste sera celui de chargé(e) d'accueil avec un accent très fort mis sur la communication.

Le C.A. valide ce profil de poste à l'unanimité.

5 → Ce point sera étudié lors du C.A. prochain, soit le 7 octobre 2019, à 19h.

Fin du C.A. à 21h.

La secrétaire: N. Giraud